

**Modèle de politique sur la violence au travail**

Le Conseil scolaire du district de <.......> (le Conseil) croit à la prévention de la violence au travail et s’emploie à promouvoir des milieux de travail sans violence dans lesquels les personnes se respectent et travaillent ensemble pour atteindre des objectifs communs. La violence au travail est inacceptable. Elle porte atteinte à la confiance mutuelle, qui est indispensable au bien-être de nos employés.

Dans la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, la violence au travail est définie comme suit :

a) emploi par une personne contre un travailleur, dans un lieu de travail, d’une force physique qui lui cause ou pourrait lui causer un préjudice corporel;

b) tentative d’employer contre un travailleur, dans un lieu de travail, une force physique qui pourrait lui causer un préjudice corporel;

c) propos ou comportement qu’un travailleur peut raisonnablement interpréter comme une menace d’employer contre lui, dans un lieu de travail, une force physique qui pourrait lui causer un préjudice corporel.

La présente politique s’applique au travail effectué dans les locaux du Conseil ou dans le cadre de la participation à des activités sociales qui ont lieu dans le milieu de travail.

La politique s’applique à toutes les personnes associées au Conseil, notamment les conseillères et conseillers scolaires, les élèves, les employés, les visiteurs comme les parents et les membres de la collectivité, les bénévoles, les titulaires de permis, les entrepreneurs et les employés d’autres organisations qui travaillent ou sont invités sur les propriétés du Conseil.

Le Conseil s’engage à élaborer et à mettre à jour un programme de mise en œuvre de la Politique sur la violence en milieu de travail et à répondre aux exigences de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Les politiques connexes du Conseil à l’appui de la présente politique sont les suivantes :   
(Les conseils doivent répertorier de la façon habituelle les politiques qu’ils ont adoptées et qui renforcent la présente politique, par exemple les suivantes :)

* Politique sur la santé et la sécurité au travail
* Politique sur la sécurité dans les écoles
* Politique pour un milieu de travail respectueux
* Politique sur le harcèlement au travail
* Code de conduite
* Politique sur la prévention de l’intimidation et l’intervention en cas d’intimidation